

# La chronique du CESA

**6 mars 2001 : signature du contrat de production du *Global Hawk***

*Une révolution stratégique*

À l'issue de l'opération *Desert Storm*, le secrétariat d'État à la Défense américain cherche à acquérir de nouveaux moyens de reconnaissance capables de remplacer progressivement ses avions-espions dont les célèbres *Lockheed U-2*. Le Pentagone en confie l'étude à deux compagnies : Boeing, qui développe le *RQ-3A Dark Star*, un drone de reconnaissance furtif, et Northrop Grumman qui envisage un drone haute altitude et longue endurance (HALE), le *RQ-4A Global Hawk*. Finalement préféré, ce dernier effectue son vol inaugural le 28 février 1998.

## Contrat officiel

Le 6 mars 2001, le secrétariat d'État à la Défense américain signe un contrat avec la société Northrop Grumman concernant la conception et la fabrication du *Global Hawk*. Plusieurs versions sont produites. Au début de l'année 2015, une quarantaine d'exemplaires servent dans l'*US Air Force*.

Doté d'un turboréacteur, ce drone aux capacités stratégiques présente une importante envergure de près de 40 m et une charge maximale au décollage de 11 000 kg. Il emporte de nombreux capteurs, une avionique très complète ainsi qu'un système de communication satellitaire sophistiqué. La technologie utilisée lors de sa conception offre une qualité d'image incomparable sur des zones géographiques extrêmement étendues ainsi que la possibilité de recueillir des données portant sur la position de la cible et sa vitesse de déplacement lorsqu'il s'agit d'un objectif mobile.



## L'avenir des forces aériennes



Utilisés pour la première fois au combat pendant la guerre du Vietnam, les drones ont été de tous les conflits qui ont suivi. Évolution pour les uns, révolution pour les autres, ils occupent une place essentielle dans le recueil du renseignement, grâce notamment à une autonomie qui ne cesse de grandir ainsi qu'à leur aptitude à agir dans tout le spectre opérationnel, du tactique au stratégique, et pour le compte de l'ensemble des forces armées. Leur domaine d'action s'est très largement étendu au cours des dernières années, avec la réalisation de modèles classiques armés, capables de frapper à de très grandes distances et dans la discrétion, mais aussi avec le développement de drones de combat. Une des questions de fond, que ces engins posent aujourd'hui, concerne leur articulation avec les avions pilotés.

**Sous la direction de monsieur Patrick Facon, chargé de mission au CESA  
Adjudant Valérie Grillet, rédactrice au CESA**